

MAIRIE DES ALLUES
73550 MERIBEL

CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 2 janvier 2018

1. AFFAIRES GENERALES	2
1. Remplacement d'un adjoint	2
DELIBERATION N° 1 /2018	2
2. Election d'un nouvel adjoint	3
DELIBERATION N° 2 /2018	3
2. QUESTIONS DIVERSES	3
1. Evénements du samedi 30 décembre	3
2. Déneigement	4
3. Moloks poubelles	4
4. Prochain conseil municipal	5



Registre des délibérations du conseil municipal
Année 2018 : séance du 02 janvier / convocation du 28 décembre

PRESENTS

Mmes. MM Maxime BRUN, Thierry CARROZ, Victoria CESAR, Marie-Noëlle CHEVASSU, Alain ETIEVENT, Thibaud FALCOZ, Bernard FRONT, Gérard GUERVIN, Joseph JACQUEMARD, Anaïs LAISSUS, Martine LEMOINE-GOURBEYRE (à partir du deuxième point), François-Joseph MATHEX, Thierry MONIN, Christian RAFFORT, Emilie RAFFORT, Michèle SCHILTE, Florence SURELLE,

EXCUSES ou ABSENTS

Mmes. Audrey KARSENTY, Carole VEILLET.

Mme Michèle SCHILTE est élue secrétaire de séance.

1. AFFAIRES GENERALES

1. Remplacement d'un adjoint

DELIBERATION N° 1 /2018

Par courrier, Monsieur le Préfet de la Savoie a accepté la démission présentée par Monsieur Thierry Carroz de ses fonctions de premier adjoint de la commune des Allues.

Il appartient donc au conseil municipal, conformément à l'article L 2122-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, de procéder sous quinzaine à l'élection d'un nouvel adjoint.

Le conseil municipal peut décider de maintenir l'ordre des nominations, en conséquence, l'ensemble des adjoints remontent d'un rang, l'adjoint élu remplaçant Thierry Carroz étant nommé en qualité de cinquième adjoint.

Le maire invite les membres du conseil municipal à se positionner sur les points évoqués précédemment, à savoir :

- procéder à la désignation d'un nouvel adjoint,
- décider le maintien de l'ordre des nominations des adjoints.

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité,

- DECIDE qu'il sera procédé à la désignation d'un nouvel adjoint, conformément à l'article L 2122-14.
- DECIDE de maintenir l'ordre des nominations, et constate que
 - Madame Michèle Schilte devient première adjointe,
 - Monsieur Gérard Guervin deuxième adjoint,
 - Madame Florence Surelle troisième adjointe,
 - Monsieur Alain Etievent quatrième adjoint

Transmission : sce administratif



2. Election d'un nouvel adjoint

DELIBERATION N° 2 /2018

Le maire propose que ce cinquième adjoint soit en charge de l'environnement, regroupant, notamment les relations avec le Parc National de la Vanoise et le gestionnaire de la Réserve naturelle de Tuéda.

En effet, la commune ne bénéficie pas de commission d'environnement, mis à part la participation des élus au sein du Comité Consultatif de la Réserve.

La commission communication, dont les titulaires sont les membres de la commission permanente ainsi que Martine Lemoine Gourbeyre, pourrait disposer également d'un vice président pour suivre l'ensemble de ses missions.

Par ailleurs, au regard de la nécessité de traiter des questions de sureté, et notamment d'un Plan Communal de Sureté, la collectivité sera amenée à nommer un référent Sureté auprès de la Préfecture. Cette fonction pourrait être dévolue à cet adjoint.

Le maire précise également qu'il confiera la vice-présidence et la délégation de signature pour les affaires scolaires à Madame Victoria César.

Le maire invite les membres du conseil municipal à présenter leur candidature en tant qu'adjoint.

Thibaud Falcoz manifeste son intérêt pour cette fonction, et pose sa candidature.

Le conseil municipal, à l'unanimité :

- ELIT Monsieur Thibaud Falcoz au poste de cinquième adjoint.

Transmission : sce administratif

2. QUESTIONS DIVERSES

1. Evénements du samedi 30 décembre

Lors des problèmes de circulations dues au chassé croisé d'une part, et aux conditions météorologiques, d'autre part, il est difficile pour les hébergeurs de recevoir des informations fiables.

Le Conseil Municipal confie la mission à Méribel Tourisme, qui doit, par les moyens médiatiques adéquats, prévenir immédiatement les hébergeurs et les socioprofessionnels. En effet, Méribel Tourisme reçoit déjà l'ensemble des mails du PC Osiris (Préfecture de la Savoie), permettant de relayer l'information en temps réel, en ce qui concerne les difficultés de circulations en Savoie.



Des élus relèvent que la diffusion d'informations immédiates n'empêche pas des comportements dangereux. En effet, les sociétés de remontées mécaniques ont constaté la présence inadéquate de professionnels au moment de PIDA (Plan d'Intervention et de Déclenchement d'Avalanches), malgré un avertissement préalable.

NB : pour rappel, dans le cadre du Plan Communal de Sauvegarde, le rôle du technicien d'astreinte est de gérer les situations de crise. Néanmoins, contrairement à l'affirmation en séance, le technicien de permanence a bien renseigné totalement Madame Anaïs Laissus sur les conditions de circulation (à partir des éléments transmis par la préfecture), et sur la mise en place du Plan d'Hébergement d'Urgence (conversation du samedi 30 décembre à 18h12).

2. Déneigement

Mesdames Anaïs Laissus et Martine Lemoine Gourbeyre estiment « *qu'il n'est pas imaginable d'être dépassé par les évènements, que le fond du Villard est sinistré, que le Hameau c'est Beyrouth, et la route de la Renarde une catastrophe !* ».

Anaïs Laissus précise que le parking du Villard n'a pas été déneigé depuis novembre.

Les élus autour de la table rappellent que beaucoup de citoyens ne sont pas équipés et/ou ne font pas d'effort.

En ce qui concerne le Villard, le maire souligne que la suppression de garages a conduit à un surcroît de véhicules sur la voie publique. Cela gêne les opérations de déneigement. Parallèlement, la collectivité a créé 49 places de parking, ce qui devrait largement résorber les difficultés de stationnement.

Le maire invite fermement Mesdames Anaïs Laissus et Martine Lemoine Gourbeyre à intégrer la commission de circulation, afin de définir une nouvelle politique en matière de déneigement, et de management des équipes municipales.

3. Moloks poubelles

De nombreux moloks débordent et n'ont pas été vidés depuis un certain temps.

Thierry Monin, président de la Communauté de Communes Val Vanoise, fait le point. Il a proposé d'améliorer le service en termes d'effectif, car ses agents sont débordés.

Par ailleurs, certains camions sont tombés en panne, et la neige n'a pas facilité les opérations de collecte des ordures ménagères.

NB : une réunion est prévue le lundi 8 janvier avec la direction et les services de la Communauté de Communes.



Registre des délibérations du conseil municipal
Année 2018 : séance du 02 janvier / convocation du 28 décembre

4. Prochain conseil municipal

Le prochain conseil municipal est fixé le 18 janvier 2018 à 20 heures.



Registre des délibérations du conseil municipal
Année 2018 : séance du 02 janvier / convocation du 28 décembre

Ainsi fait et délibéré les jour, an et mois que dessus ; suivent les signatures :

Maxime BRUN	Thierry CARROZ	Victoria CESAR
Marie Noëlle CHEVASSU	Alain ETIEVENT	Thibaud FALCOZ
Bernard FRONT	Gérard GUERVIN	Joseph JACQUEMARD
Audrey KARSENTY	Anais LAISSUS	Martine LEMOINE- GOURBEYRE
François Joseph MATHEX	Thierry MONIN	Christian RAFFORT
Emilie RAFFORT	Michèle SCHILTE	Florence SURELLE
Carole VEILLET		